

Troisième session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

NOTES D'INFORMATION

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE PAYS—KENYA (1999–2003)

H

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/2002/INF/19

26 septembre 2002 ORIGINAL: ANGLAIS Ce document doit être lu en parallèle avec le document "Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Kenya (1999–2003)" (WFP/EB.3/2002/6/9).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb).

RECOMMANDATION AU PAM (MARS 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
Intégration/cohérence/centrage/flexibilité		
1. L'alimentation scolaire parrainée par le PAM doit se poursuivre dans les zones de terres arides et semi-arides au cours du prochain programme de pays, mais les éléments principaux de celui-ci devront avoir davantage d'impact sur la réduction des principales causes de l'insécurité alimentaire des ménages pauvres. L'alimentation scolaire peut constituer un élément important mais l'aide alimentaire du PAM devra à l'avenir aussi contribuer à supprimer les principales contraintes qui empêchent de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire, identifiées dans le document stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté pour le Kenya, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le prochain SSP.	Bureau de pays	Le bureau de pays trouve que la recommandation est de caractère trop général. Il estime que l'aide alimentaire au Kenya doit être ciblée sur les secteurs où elle présente un avantage comparatif et un impact mesurables et démontrés. Ce point de vue est partagé par les principaux donateurs au Kenya. La principale composante du nouveau programme de pays pour le Kenya, à savoir l'aide du PAM à l'enseignement de base, contribue à surmonter les contraintes résultant de la pauvreté et s'attaque à l'insécurité alimentaire dans les régions arides et semi-arides du Kenya.
Coordination et partenariat		
2. Le bureau du PAM au Kenya et les organisations gouvernementales partenaires devraient rechercher de manière plus active d'autres donateurs et ONG partenaires pour toutes les activités présentes et futures du programme de pays. En ce qui concerne le programme de pays pour 2004–2008, les partenaires potentiels devraient être identifiés et insérés le plus tôt possible dans le processus d'élaboration. Rechercher l'aide de partenaires une fois que ceux-ci ont déjà élaboré et approuvé leurs propres plans pluriannuels est une démarche qui sera probablement improductive.	Bureau de pays	Les débats tenus lors de la préparation du schéma de stratégie de pays se sont concentrés sur l'établissement de partenariats actifs avec les autres organismes de l'ONU et avec les ONG. Le SSP indique des domaines spécifiques de collaboration. Les partenariats avec les ONG et avec d'autres organismes des Nations Unies auront une place déterminante dans le nouveau programme de pays pour le Kenya. Les partenaires prendront aussi part au processus de définition du programme de pays.
Fourniture insuffisante de ressources non alimentaires		
3. Le programme pour le Kenya subit le contrecoup du manque de ressources pour financer les coûts d'appui et les articles non alimentaires nécessaires. Le siège devrait augmenter les crédits pour les ressources non alimentaires alloués au bureau de pays du Kenya pour chacune des années restantes du présent programme de pays. Par ailleurs, le bureau de pays devrait s'employer davantage à établir des partenariats pour la fourniture des ressources non alimentaires essentielles nécessaires au programme d'alimentation scolaire en cours et aux deux nouvelles activités.	Bureau de pays, en consultation avec OEDB et ODP	Les consultations initiales avec les ONG indiquent que celles-ci disposent de très peu de ressources non alimentaires. Toutefois, le bureau de pays continuera d'explorer avec les autres organismes de l'ONU, les donateurs et les ONG quels domaines de collaboration peuvent être exploités pour assurer des apports non alimentaires au nouveau programme de pays.

RECOMMANDATION AU PAM (MARS 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
4. Dans la préparation du prochain SSP et programme de pays, le bureau de pays doit élaborer une stratégie et un budget réalistes pour obtenir les ressources non alimentaires voulues sous peine de réduire de manière considérable l'efficacité des produits alimentaires pour atteindre les objectifs de développement du PAM au Kenya.	Bureau de pays, en consultation avec OEDB	Le bureau de pays établit le budget du programme de pays conformément aux directives de politique financière du PAM et à son Règlement financier, qui limitent les CAD et Autres COD respectivement à 6 pour cent et à 3 pour cent des COD. Des ressources non alimentaires seront mobilisées auprès des partenaires.
Analyse et cartographie de la vulnérabilité		
5. Le siège et le bureau du PAM au Kenya doivent s'assurer que le présent programme de pays et le prochain contiennent les ressources suffisantes pour que l'ACV continue de participer totalement aux efforts déployés pour mieux comprendre l'étendue et les conséquences de tous les aspects de l'insécurité alimentaire et de ses causes au Kenya. Cet effort, devrait, en partenariat avec d'autres donateurs, être axé sur le renforcement des capacités du gouvernement et d'autres institutions du Kenya à collecter, analyser et établir des rapports sur les données révélant la nature, l'ampleur et les tendances des facteurs liés aux causes de l'insécurité alimentaire chronique et grave.	Bureau de pays, en consultation avec ODA/COD	Dans le nouveau programme de pays, des fonds seront budgétisés pour assurer une capacité ACV adéquate dans les limites des CAD. L'un des objectifs des activités de préparation aux catastrophes dans le cadre du nouveau programme de pays consistera à appuyer le renforcement des capacités ACV du Gouvernement kenyan. L'unité ACV du PAM au Kenya a également établi des partenariats avec le Réseau de système d'alerte rapide en cas de famine (FEWSNET) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Avec les ressources existantes, cette unité a dispensé à l'UNICEF, à la Fondation africaine pour la médecine et la recherche (AMREF), au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et aux institutions membres du Centre de surveillance de la sécheresse (DMC) des formations à la détection précoce, à l'évaluation de vulnérabilité et à la planification d'urgence. L'unité ACV a également établi des directives de planification d'urgence à l'échelon des districts pour le compte du Gouvernement du Kenya, a développé deux systèmes de bases de données pour l'analyse de la sécurité alimentaire, au Cabinet de la Présidence et au Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR), et a apporté au personnel du MADR une formation aux techniques relatives aux bases de données et aux systèmes d'information géographique (SIG).



RECOMMANDATION AU PAM (MARS 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)		
Évaluation de la contribution des activités aux objectifs du programme de pays				
6. Le bureau du PAM au Kenya devrait examiner avec les institutions des Nations Unies à Nairobi la possibilité d'entreprendre une action en total partenariat pour parvenir à la durabilité de l'alimentation scolaire durant le prochain cycle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du SSP/programme de pays. Cette action pourrait s'inscrire dans un effort concerté (impliquant si possible la Banque mondiale et un ou plusieurs donateurs bilatéraux) visant à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire qui lui est associée dans les districts des zones de terres arides et semi-arides au Kenya.	Bureau de pays	Le bureau de pays est étroitement associé au processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au Kenya et continue à examiner les domaines éventuels dans lesquels agir en partenariat, y compris la durabilité du programme d'alimentation scolaire.		
Activité fondamentale 3 révisée et épidémie de VIH/SIDA au Kenya				
7. Le bureau du PAM au Kenya, en partenariat avec les donateurs, les organisations gouvernementales et les ONG concernés, doit commencer à se préparer à un besoin massif d'aide alimentaire pour faire face aux conséquences désastreuses de l'épidémie VIH/SIDA au Kenya. C'est un élément important qui devra être pris en compte par le programme de pays pour 2004–2008, mais il faut agir plus rapidement. La petite activité prévue au titre de la nouvelle activité fondamentale 3 ne constituera probablement pas une réponse suffisante. Le PAM doit évaluer la situation au Kenya rapidement et déterminer si et comment il peut affronter les effets de cette catastrophe imminente. Les arguments en faveur de la programmation de la lutte contre l'épidémie VIH/SIDA comme une aide d'urgence plutôt que dans le cadre d'un programme de pays pour le développement sont des plus fondés.	Bureau de pays, en consultation avec ODO, ODK, ODA et OHA	Au Kenya, l'expérience de l'utilisation de l'aide alimentaire pour atténuer l'impact du VIH/SIDA est limitée. Le bureau de pays souhaite s'appuyer sur le projet pilote du programme de pays en cours pour acquérir l'expérience nécessaire et pour établir des réseaux avec les services gouvernementaux, les ONG et les donateurs participant aux interventions ciblées sur le VIH/SIDA. Les enseignements de la phase pilote seront essentiels pour élargir l'envergure des opérations. Le bureau de pays sollicite l'appui des grands donateurs pour le projet VIH/SIDA.		